

ADAPTATION À L'EMPLOI

Près de 700 jeunes, sous statut scolaire, bénéficient du dispositif entre l'Éducation

À l'origine, ce dispositif a été créé pour permettre à des jeunes en formation baccalauréat professionnel Maintenance des véhicules automobiles de conforter leurs compétences sur les supports techniques de maintenance des réseaux Peugeot et Citroën. L'objectif est de favoriser la montée en compétences demandée par ce constructeur à ses différents points de vente. Au cours des années suivantes, les jeunes engagés en baccalauréat professionnel Réparation des carrosseries et en brevet de technicien supérieur Après-vente automobiles ont aussi intégré cette organisation.

Ce dispositif d'adaptation à l'emploi s'appuie sur des établissements volontaires répondant à un besoin exprimé par les directions régionales Peugeot et/ou Citroën et validé par les corps d'inspection territoriaux. A partir du cursus de formation en place, il s'adresse à des jeunes volontaires qui suivent 128 heures de modules complémentaires, au plan technique, à la communication attendue dans un point de vente, et à la mise en œuvre du concept de mieux vendre un service et/ou des services complémentaires. Ces jeunes effectuent aussi 8 semaines de compléments de formation en entreprise durant leurs vacances scolaires, dans un point de vente Peugeot

ou Citroën, et perçoivent une gratification pour cette période.

Les jeunes engagés dans ce dispositif ont un tutorat spécifique assuré par un enseignant référent et un tuteur en entreprise qui les accompagnent tout au long de leur formation. Les modules complémentaires mis en place visent une individualisation de la formation en fonction de leurs besoins et des entreprises impliquées, ce qui favorise l'acquisition de connaissances et compétences professionnelles adaptées aux besoins des ré-

seaux Peugeot ou Citroën. La démarche pédagogique mise en œuvre lors des modules complémentaires est basée sur des études de cas et des travaux pratiques s'appuyant sur des supports de technologie actuelle en utilisant les méthodes et outils préconisés par PSA Peugeot Citroën.

Environ 700 jeunes répartis dans 65 établissements

Ce dispositif qui concerne actuellement environ 700 jeunes répartis dans 65 établis-

Éléments qualitatifs et quantitatifs

Evolution du nombre d'établissements impliqués dans ce dispositif			
Promotions	Bac pro MVA	Bac pro RC	BTS AVA
2007 - 2009	3	1	
2008 - 2010	6	3	
2009 - 2011	14	5	
2010 - 2012	26	7	1
2011 - 2013	40	8	4
2012 - 2014	45	9	6
2013 - 2015	46	9	10

MVA : Maintenance véhicule automobile
RC : Réparation carrosserie
AVA : Après-vente automobile

Le dispositif d'adaptation à l'emploi entre l'Éducation nationale et PSA Peugeot Citroën est destiné à des jeunes sous statut scolaire dans des formations liées aux services et à l'après-vente automobile.

Expérimenté sur deux académies lors de son lancement en 2007, il est aujourd'hui dispensé dans 65 établissements au plan national !

nationale et PSA Peugeot Citroën

sements conforte leur orientation professionnelle vers les métiers visés et favorise leur réussite lors des différentes sessions de validation des diplômes. En effet, les résultats obtenus sont de 15% à 20% supérieurs à la moyenne nationale par rapport au diplôme visé. En ce qui concerne leur insertion professionnelle, 80% s'intègrent soit par une embauche, soit par des compléments de qualification vers un bac +2, soit vers un certificat de qualification professionnel en lien avec le point de vente partenaire lors de sa formation initiale.

Afin de faciliter la mise en place du dispositif sur l'ensemble du territoire français, l'entreprise PSA Peugeot Citroën participe :

- à l'équipement des établissements partenaires en dotation de supports et d'outils de diagnostic identiques à ceux des réseaux indépendants,
- à la formation initiale des enseignants impliqués dans ce dispositif et à leur recyclage visant à maintenir leur niveau de connaissances et compétences en fonction des évolutions techniques des véhicules.

Quatre enseignants chargés de la coordination nationale

Pour garantir une coordination nationale, 4 enseignants assurent les relations entre les points de vente, les établissements de formation et leurs équipes pédagogiques, les directions régionales et moi-même.

Les heures de formations assurées lors des différents modules complémentaires par les enseignants sont financées par l'entreprise PSA Peugeot Citroën. Les gratifications versées aux

Effectifs année 2013-2014 :
675 jeunes au 12 Novembre 2013

Promotions	Bac pro MVA	Bac pro RC	BTS AVA
2012 - 2014	209	23	37
2013 - 2015	290	50	74
Total	499	73	111

MVA : Maintenance véhicule automobile
RC : Réparation carrosserie
AVA : Après-vente automobile

Effectifs ayant terminé le cursus de formation depuis
la création du dispositif en 2007 jusqu'à la session 2013

	Bac pro MVA	Bac pro RC	BTS AVA
Nbre de jeunes entrés	669	114	45
Nbre d'abandons	173	48	2
Nbre de jeunes sortis du dispositif	496	66	43
Nbre de jeunes diplômés	443	60	39
% de diplômés	89,30%	90,90%	90,70%

MVA : Maintenance véhicule automobile
RC : Réparation carrosserie
AVA : Après-vente automobile

stagiaires le sont par les points de vente concernés, sans contrepartie de PSA Peugeot Citroën.

Les équipes enseignantes négocient avec les points de vente les activités et compléments souhaités afin de garantir aux jeunes la mise en œuvre d'activités complémentaires formatrices et la désignation d'un véritable tutorat pour les 2 années au sein de la même entreprise. L'avantage de les maintenir, pour l'ensemble de ces périodes en entreprises, dans le même point de vente est qu'ils sont connus, et que d'une période à l'autre, il y a une montée en compétence et en technicité qui n'existe pas lorsque l'on change d'entreprise.

A l'issue de la formation, les jeunes qui ont obtenu leur diplôme, se voient délivrer un label de première expérience professionnelle qui est un véritable passeport vers l'insertion ou la poursuite d'études en restant dans les réseaux Peugeot ou Citroën.

Ce dispositif valorise aussi les établissements impliqués qui ont une véritable stratégie d'accompagnement des jeunes vers l'insertion et la qualification, en lien avec un partenaire fortement engagé dans l'insertion des nouveaux diplômés. Ce dispositif permet également aux enseignants de suivre les évolutions techniques et technologiques des véhicules actuels et des méthodes de maintenance préconisées dans les réseaux.

Évolutions du dispositif d'adaptation à l'emploi

Du fait du passage au baccalauréat professionnel en 3 ans, il a fallu faire évoluer la stratégie de détection des jeunes volontaires dès la seconde professionnelle de façon à ce que ceux qui sont intéressés effectuent leur période de formation en milieu professionnel (PFMP) prévue en seconde, dans un point de vente des réseaux Peugeot ou Citroën. Le projet professionnel de ces jeunes n'étant pas encore stabilisé, les familles sont associées à cette phase d'information et de présentation du dispositif. A l'issue de cette PFMP, le responsable du point de vente, qui a bien identifié et vu s'impliquer le jeune, peut alors s'engager pour les 2 années suivantes dans ce dispositif et assurer la gratification prévue.

Aujourd'hui, 50% des jeunes issus de baccalauréat professionnel effectuent une poursuite d'étude vers un BTS Après-vente automobile, soit sous statut scolaire, soit sous statut d'apprenti. Du fait du développement des implantations de ce dispositif, une mise en ré-

seau des établissements permet de favoriser la montée en compétences des jeunes en lien avec le point de vente d'origine, ce qui conforte la démarche de projet professionnel mise en place dès la seconde.

Cette année, deux établissements engagés en BTS Après-vente automobile expérimentent des modules complémentaires sur les véhicules électriques et hybrides. Ils ont chacun été dotés d'un véhicule hybride et se sont équipés d'un véhicule électrique. Les étudiants suivent ces modules qui les préparent à l'habili-

tation aux risques électriques obligatoire pour intervenir sur ce type de véhicules lors de leurs stages.

Ce dispositif concerne aussi d'autres secteurs industriels ou tertiaires par exemple en robotique, en maintenance industrielles en gestion - comptabilité.

Jean-Claude CLOSSET,
IEN Honoraire,
pilote national du dispositif
d'adaptation à l'emploi
entre l'Éducation nationale
et PSA Peugeot Citroën

Poursuites avec PSA

	Bac pro MVA	Bac pro RC	BTS AVA
Poursuites en lien avec PSA à l'issue de la session 2012	74,10%	76,60%	55,50%
Poursuite d'études avec PSA	46,10%	38,30%	22,20%
Emploi chez PSA	27,90%	38,30%	33,30%

MVA : Maintenance véhicule automobile
RC : Réparation carrosserie
AVA : Après-vente automobile

Le point de vue de PSA Peugeot Citroën sur le dispositif d'adaptation à l'emploi

Notre partenariat avec l'Éducation nationale connaît un réel succès auprès de nos réseaux Peugeot et Citroën.

Les raisons principales de ce succès sont multiples :

- Un dispositif « intelligent » qui associe l'acquisition de connaissances professionnelles et la pratique en milieu professionnel lors des périodes de stages dans nos réseaux Peugeot ou Citroën (24 semaines sur les 2 ans).
 - Un accompagnement des jeunes assuré par l'ensemble des intervenants : établissements, équipe des chargés de relations EN/PSA, les directions régionales Peugeot et Citroën et bien évidemment les points de vente de nos réseaux.
- Cet accompagnement motive les jeunes et donc impacte très positivement leur réussite scolaire et professionnelle à terme.
- Des périodes de formation complémentaire qui permettent aux jeunes d'acquérir des connaissances propres aux Marques Peugeot et Citroën (produits, méthodes, organisation, gestion...) mais également pour nos réseaux de bénéficiaire de jeunes encore plus opérationnels.
 - De disposer d'un vivier de jeunes motivés qui à l'issue de l'obtention de leur bac pro peuvent poursuivre leur formation (46% des jeunes) : BTS AVA, CQP...
 - Un suivi régulier du partenariat EN-PSA Peugeot Citroën dans le cadre de comités de pilotage permettent d'identifier les pistes d'amélioration et d'évolution.

Notre partenariat vit tous les jours, c'est aussi une des raisons de notre réussite commune.

François Xavier BECOT
PSA Peugeot Citroën,
responsable des relations extérieures
avec les organismes de formation.

Le point de vue de l'Éducation nationale sur le dispositif d'adaptation à l'emploi

Ce dispositif est exemplaire et sa remarquable réussite me semble tenir à deux points-clés que je voudrais commenter, afin de dégager ce que nous apprend cette belle expérience, car les leçons que nous pouvons en tirer sont sans doute à exploiter dans d'autres contextes.

Le premier point-clé tient à **la structuration du pilotage de cette action**.

Il s'agit d'un co-pilotage, structuré et conduit avec pragmatisme, qui garantit :

- les bonnes articulations entre les interventions des professionnels et celles des enseignants
- la coordination nationale
- le suivi des actions et la mise en place des évolutions nécessaires
- une implication complémentaire des acteurs de l'Éducation nationale (enseignants, chefs de travaux, inspecteurs, chefs d'établissements et leurs équipes) et des partenaires de PSA Peugeot Citroën

Bien entendu, cette organisation demande des efforts permanents : cela implique de fréquentes réunions, des visites, des comptes rendus, il s'agit de tenir des plannings, de coordonner des actions sur l'ensemble des 65 établissements, etc.

Mais le résultat est à ce prix.

Le premier point-clé, la première leçon que nous pouvons tirer de cette expérience est la rigueur de l'organisation à adopter.

Mais cette rigueur serait stérile sans le professionnalisme des hommes et des femmes qui la mettent en œuvre. Je salue ici le talent des partenaires qui ont su mettre en place cette rigueur d'organisation, tout en l'habitant de leurs personnalités, tout en lui apportant la richesse de leurs complémentarités.

Le deuxième point-clé de ce dispositif tient à mon avis à **l'individualisation des rapports qui sont installés entre les élèves et les adultes**. Le double tutorat, assuré en complémentarité par un enseignant et un professionnel, établit des relations personnelles très précieuses, autour desquelles l'élève va pouvoir construire son projet, en étant considéré dans ce qu'il a de particulier.

Bien entendu, ce double tutorat présente un autre avantage : il met en partenariat direct un enseignant et un professionnel, avec tout le bénéfice que l'un et l'autre peuvent en retirer. Mais à mon sens, la véritable valeur ajoutée réside en ce que l'élève est considéré, dans cette relation, pour ce qu'il est lui-même, avec son histoire, ses projets, ses doutes, ses réussites et ses difficultés.

Les générations actuelles de nos élèves, nous le constatons, ont besoin, pour adhérer aux projets professionnels que nous leur proposons, pour enclencher leur capacité à s'engager, pour mettre en forme leurs ambitions, d'être considérés dans ce qu'ils sont individuellement. Les conseils, l'écoute, l'accompagnement que pourront donner les tuteurs et leur exemplarité permettent aux jeunes de construire des représentations, de formuler leur projet professionnel, de donner du sens aux apprentissages qu'ils ont à parcourir.

Voici en résumé un dispositif tout à fait performant dans ses résultats, puisqu'il alimente l'ambition des jeunes et les positionne favorablement pour prendre des postes intéressants dans les réseaux PSA Peugeot Citroën. Je salue ici cette initiative tout à fait pertinente, conduite de mains de maîtres, dans un partenariat très réactif.

Globalement, la leçon que nous pouvons en retirer, qui serait à considérer pour construire une action du même type, mais qui est sans doute à méditer pour toutes les situations éducatives que nous avons à construire, tient en deux points-clés : rigueur d'organisation, et individualisation des relations pédagogiques.

Francis MICHARD,
délégué académique à la formation professionnelle initiale et continue -
académie de Clermont-Ferrand,
directeur du GIP FC IP Auvergne,
support du partenariat adaptation à l'emploi.

VITE LU...

Concours Avenir métiers

« A partir d'un cas concret et de rencontres avec une entreprise, réaliser un document numérique présentant la façon dont une PME développe un produit ou un service en prenant en compte l'étude préalable du marché et de la concurrence. Le document doit faire ressortir les dimensions économiques, culturelles, humaines et sociales du marché visé ».

Telle est la mission proposée par l'Onisep et Agefa PME à des groupes de 8 à 10 élèves à travers le concours Avenir métiers. Dans son volet France, le concours s'adresse aux classes de collèges, de lycées généraux et technologiques, de lycées professionnels (jusqu'au BTS) et de CFA situés en France. Le volet Europe s'adresse aux classes du secondaire de l'enseignement général et professionnel de l'Union européenne. Le concours vise à renforcer le lien entre la découverte des métiers, les enseignements disciplinaires et l'entreprise en mettant en œuvre le parcours d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel dans le système français et les objectifs fixés par la politique, entre autres, européenne en matière d'éducation et de formation.

Les 3 classes gagnantes France se verront offrir un séjour de 5 jours à Berlin, Lisbonne ou Prague, pour 10 élèves et 2 accompagnateurs du 1er au 5 juillet 2014, le premier jour étant consacré à la remise des prix à Paris. Pour les 3 classes gagnantes Europe, c'est un séjour de 5 jours à Paris qui sera offert à 10 élèves et 2 accompagnateurs du 15 au 19 juin. La remise des prix Europe se déroulera sur le salon Planète métiers le 17 juin. Les productions devront être adressées à l'Onisep au plus tard le 19 mai 2014.

<http://www.onisep.fr/Concours/Concours-Avenir-metiers>